



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

NEOLEGAL ANNONCE LE LANCEMENT DE SON NOUVEAU PARTENARIAT AVEC GABRIEL BEAUREGARD AVOCAT

Montréal, 14 juin 2023- Neolegal, société technologique offrant des services juridiques, est heureuse d'annoncer son partenariat naissant avec **Gabriel Beauregard Avocat**.

Neolegal officialise un nouveau partenariat visant à conjuguer les forces respectives de chacune des deux firmes afin d'élargir et d'optimiser la gamme de services offerts à leurs clients.

Parfois les enjeux juridiques en matière de droit civil se complexifient et le client a alors besoin d'une représentation devant les tribunaux. Entre en jeu **Gabriel Beauregard Avocat**, cabinet œuvrant notamment en matière de droit civil. Dès lors, **Gabriel Beauregard Avocat** offrira de façon rapide aux clients de Neolegal, la continuité dans leurs dossiers litigieux.

Neolegal et toute son équipe sont particulièrement fières d'annoncer ce nouveau partenariat avec **Gabriel Beauregard Avocat**.

La vaste expertise de **Gabriel Beauregard Avocat** dans le domaine du droit civil ainsi que les valeurs communes prônaient par nos deux bureaux nous rendent très confiants et optimistes à l'effervescence et la pérennité de ce nouveau partenariat.

À propos de Neolegal - L'avenir des services juridiques

Fondée en 2017, Neolegal fournit des services juridiques de manière simple, rapide et économique grâce à une utilisation intelligente des technologies et à une tarification au forfait et sans surprise.

-30-

SOURCE Neolegal

Renseignements:

Contact Media : Maëlle Descles - media@neolegal.ca

